

Déconcertante nomination d'une nouvelle Commission du Génie Biomoléculaire

Par Anne FURET

Publié le 23/03/2008, modifié le 27/02/2025

La Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) est l'organe chargé d'évaluer les demandes d'autorisation de dissémination d'OGM. En juin 2007, le mandat des membres de l'ancienne CGB s'est achevé et le nouvel organe d'évaluation issu de la nouvelle loi devait venir remplacer cette Commission pour le travail d'évaluation de 2008. Mais l'adoption de la loi s'est prolongée, et la création du Haut conseil des biotechnologies a été retardée. Le 23 mars, paraissait au Journal Officiel (JO) un décret définissant une nouvelle composition de cette CGB, et le 6 juin, l'arrêté de nomination de ses 23 membres [1].

Certains des membres nommés étaient déjà membres de la précédente Commission et quelques nouveaux arrivent. Absents remarqués de la nouvelle CGB, son ancien Président, le médecin Marc Fellous et surtout, le chercheur Gilles-Eric Séralini qui s'était fait remarqué notamment par ses travaux remettant en cause le travail de Monsanto sur l'évaluation des impacts du maïs transgéniques sur rats. Doit-on voir dans cette composition un aperçu de ce que sera le Haut conseil des biotechnologies ? Difficile de répondre fermement à cette question. Au vu de la date tardive de la nomination, cette CGB ne pourra autoriser pour cette année des essais en champs. Deux dossiers relatifs à un vaccin et à la thérapie génique sont en attente. Mais pour l'heure, aucune convocation n'a été adressée à ses membres. Lorsqu'on sait que la nouvelle loi sur les OGM doit être prochainement promulguée et que la CGB sera remplacée par le Haut conseil dès son entrée en vigueur, on s'interroge sur l'intérêt d'une telle nomination...

[1] Arrêté du 26 mai 2008, paru au Journal officiel du 6 juin <http://www.legifrance.gouv.fr/affic...>